

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

Madame Françoise Souliman
Préfet de Meurthe-et-Moselle
1 rue du Préfet Claude Erignac
54000 Nancy

Ref/N : 013-25

Objet : Détérioration de la qualité de service public aux Services des Impôts des Particuliers à Toul

Toul, le 7 février 2025

Madame le Préfet,

J'ai été interpellé par l'intersyndicale CFDT, Solidaires, FO et CGT des Finances publiques de Meurthe-et-Moselle concernant l'incertitude sur la pérennité de l'accueil physique des usagers au Centre des Finances publiques de Toul.

En 2023, le centre des Services des Impôts des Particuliers à Toul n'était ouvert que 4 demies-journées par semaines aux usagers. En 2025, hors période de forte activité, ces derniers sont désormais accueillis sur un créneau de deux heures hebdomadaires, le jeudi de 14h à 16h et uniquement sur rendez-vous. En dehors de cette plage horaire, les agents en poste ont la consigne de demander aux usagers de faire leurs démarches par Internet, par téléphone, de prendre un rendez-vous avec un délai d'attente conséquent à Toul, ou bien de se rendre à Vandœuvre-lès-Nancy pour obtenir un conseil.

L'implantation des services des Finances publiques (services des impôts des particuliers, services des impôts des professionnels, trésoreries, services du cadastre et de la publicité foncière) qui assuraient un service et un accueil de proximité ne permettent plus aujourd'hui d'informer correctement les usagers sur leurs droits. Par conséquent, beaucoup d'entre eux renoncent finalement à l'ouverture de leurs droits, s'exposant à des situations difficiles et précaires, entraînant une rupture d'égalité majeure.

Depuis 2008, plus de 30 % des emplois ont été supprimés à la Direction Départementale des Finances publiques de Meurthe-et-Moselle. Cette incertitude constante sur la pérennité du Service des impôts des particulier au centre de Toul génère un mal-être des agents de la Direction général des Finances publiques alors que les moyens alloués aux services publics de proximité sont le garant de l'égalité des citoyens quant à l'information sur leurs droits et leurs devoirs.

Sensible à cette situation, une réunion réunissant l'ensemble des parties prenantes pourrait permettre de trouver une issue satisfaisante à la dégradation progressive des services publics en ruralité.

Je vous prie de croire, Madame le Préfet, en l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Dominique Potier

Une copie a été adressée à :

- **Amélie Verdier**, Directrice générale des Finances publiques.
- **Chaynesse Khirouni**, Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.
- **Fabrice Chartreux**, Président de la Communauté de communes Terres toulaises.
- **Alde Harmand**, Maire de Toul.